

Obtenir son certificat qualité de l'air



Le certificat qualité de l'air est un document sécurisé qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

Pour un envoi en France, son coût revient à 3,62€.

Il vous sera envoyé par voie postale à l'adresse figurant sur votre certificat d'immatriculation.

[Demander son certificat](#)

Tout savoir sur le certificat qualité de l'air

De quoi s'agit-il ?

Le certificat qualité de l'air est un autocollant sécurisé, à coller sur le véhicule, qui indique sa classe environnementale en fonction de ses émissions de polluants atmosphériques.

C'est quoi un certificat ?

Le certificat est un autocollant rond qui correspond à une classe de véhicule définie en fonction des émissions de polluants atmosphériques.

Est-ce obligatoire ?

Le certificat est obligatoire seulement dans certaines zones. Il peut également permettre de bénéficier de certains avantages instaurés par les collectivités.